

# Compte rendu du Conseil d'Administration des SdA

Charlie Pasquier, secrétaire

19/05/2024

Date : 15 mai 2024

Heure : 18h02 - 20h15

## Conseil d'Administration :

- Martin CUINGNET
- Timothée SOULAGE
- Charlie PASQUIER
- Pierre PALAU

-----

## Ordre du jour :

1. Informations générales
2. Subventions et ressources
3. Passations bancaires et communication
4. Choix du thème et de l'identité de l'édition
5. Communication : planning et responsable
6. Acteurs du festival à contacter
7. Choix des groupes de musique
8. Précision sur l'après-midi club

-----

## 1 Informations générales

Charlie souhaite faire un point sur l'avancement depuis la dernière réunion et sur quelques autres points. Tout d'abord il faut envoyer les documents de passation et les nouveaux statuts à l'ENS.

Concernant les moyens informatiques un nextcloud a été créé lié au compte CRANS de l'association qui dispose ainsi d'une adresse mail CRANS<sup>1</sup>. Il est néanmoins choisi pour le moment de conserver l'usage de l'adresse [contact@lessensdelart.fr](mailto:contact@lessensdelart.fr) pour des questions de rétrocompatibilité.

Pour la gestion des données de l'association, les dossiers Google drive des années 2019, 2021, 2022 et les documents de 2023 ont été téléversés dessus. Un logiciel de suite bureautique sera très prochainement installée sur le nextcloud.

---

1. Deux alias existent pour cette adresse : [club-lessensdelart@crans.org](mailto:club-lessensdelart@crans.org) et [lessensdelart@crans.org](mailto:lessensdelart@crans.org)

## 2 Subventions et ressources

### 2.1 CVEC et CROUS Versailles

Les dossiers de subventions pour 2020 et 2021 n'ont pas été finalisés. Il manque la justification des factures et les bilans financiers. **C'est une urgence!** Les responsables de l'époque ont été contactés mais il faut absolument régler ça. Le dossier de 2023 est en cours de finalisation par les responsables de l'époque.

Pour la demande de cette édition nous devons impérativement clotûrer ces dossiers et déposer un dossier de subvention pour le **14 juin**.

### 2.2 ENS : CVEC et CA

La subvention CVEC de fonctionnement a été diminuée de 500€ cette année en raison de l'augmentation des assos à bénéficier de cette subvention. Elle s'élèvera à 2 250€ pour cette année 2024.

Il faudra aussi demander la subvention au CA, subvention qui n'a pas été demandée en 2023, il faudrait donc demander aux précédents trésoriers la démarche<sup>1</sup>.

On pourra ensuite demander une demande projet CVEC une fois que le dossier sera plus avancé.

### 2.3 Autres sources de financement

Les autres sources de financement envisagées sont l'université Paris-Saclay, les collectivités locales et les partenaires.

Pour les collectivités locales on pourrait essayer de se rapprocher de l'EPAPS<sup>2</sup>, du département, de la région et aussi des mairies. Néanmoins nombre de ces subventions sont gérées sur un rythme différent, un an à l'avance. La proposition est émise d'essayer de commencer à faire évoluer la temporalité de l'organisation pour parvenir à obtenir ces subventions. L'idée est à mûrir.

Il faudrait recontacter la MAIF pour réitérer le partenariat.

## 3 Passations bancaire et communication

### 3.1 Passation bancaire

Actuellement l'association dispose d'un compte chez le crédit Mutuel enseignant d'Anthony. La conseillère historique de l'association<sup>3</sup> n'étant plus aujourd'hui en charge du dossier et l'agence étant située loin du siège actuel, la question de changement de banque se pose. Ce n'est pas tellement une question financière (le CME ne participant pas au financement du festival) qu'une question de proximité et de facilité. L'idée est de chercher une agence plus proche et plus accessible mais le but n'est pas de chercher à tout prix un partenaire économique. Il y a une volonté d'avoir une banque responsable dans la mesure du possible.

Dans l'attente de ce changement, il faudrait tout de même trouver une date pour réaliser la passation bancaire au CME.

### 3.2 Passation de la communication

Les codes d'accès Instagram et des autres réseaux de l'association doivent être communiqués entre les anciens responsables de la communication et le bureau actuel.

Il faut absolument recruter un· responsable de la communication ainsi qu'un·e graphiste.

Une question s'est aussi posée autour de la création d'une équipe SDA au WEI. Après un bref tour de table des responsabilités de chacun dans ce WEI (GC WEI, référent bus, chef de bus...) l'idée est mise de côté.

---

1. pour l'édition 2023 : Célian MAËAR et pour l'édition 2022 : Flavien BARBE  
2. Établissement Public d'Aménagement Paris-Saclay  
3. Véronique CHÊNE, qu'on remercie pour son suivi depuis plusieurs années

## 4 Choix du thème et de l'identité de l'édition



## 5 Acteurs du festival à contacter

Voilà la liste des personnes et des groupes à contacter pour la prochaine réunion :

- les OPS<sup>1</sup> pour fixer avec eux la date (le 26 novembre 2024) et réserver l'amphithéâtre Michelin si l'ensemble symphonique joue. Les personnes à contacter sont les suivantes : Léo CANTARELL (responsable 2023 du concert des OPS des SDA), Coline de la F[ENS]foire et plus généralement plusieurs personnes de la F[ENS]foire.
- les troupes de danse du SUAPS et du STAPS. La personne qui a les contacts est Amandine OLIVEIRA, responsable danse des SDA 2023.
- Son& Lumens.
- confirmer avec la Scène de Recherche et plus particulièrement avec Alice DEFLOIRINE et aussi voir pour apparaître dans la brochure.
- Contacter les clubs et assos suivants :
  - F[ENS]foire
  - Orch[ENS]
  - Git[ENS]
  - Topla
  - La Med
  - Le Club Jeux Vidéo
  - Orator[ENS]
  - La LiKa
  - Didascal[ENS]
  - P[ENS]il
  - Cinem[ENS]
  - Kitch[ENS]
  - Graill[ENS]
  - les clubs de danse (club rock, Cheer et les autres<sup>2</sup>)
  - Bal[ENS]jaga
  - L[ENS]
  - L'Atelier d'Écriture
  - Disn[ENS]<sup>3</sup>
  - Anim[ENS]
  - La Nékorale
  - Karok[ENS]
  - Le chœur des normalien·ne·s
  - Le club musique
  - Le club d'impro
  - Clavi[ENS]<sup>4</sup>
  - DiskJock[ENS]
  - Androm[ENS]
- Les mairies et les collectivités locales :
  - Gif-sur-Yvette : pour l'autorisation de débit temporaire de boisson pour le jeudi soir.
  - de façon générale pour des sous et/ou pour apparaître dans leur agenda culturel.
- le service comm de l'ENS et de l'UPS

---

1. Orchestres du Plateau de Saclay

2. Je ne sais pas dans quel état est le club salsa et où en sont les projets des autres clubs de danse.

3. Pourquoi pas ?

4. Je ne sais pas si ça existe encore.

## 6 Choix des groupes de musique

Il faut écouter plein de groupes locaux, regarder les mails que l'on reçoit, se renseigner sur les concerts locaux et demander aux boîtes de prod des places pour jauger les groupes. Il faut ratisser large.

## 7 Précision sur l'après-midi club

L'idée serait de faire le jeudi après-midi à la kfet avec des émissions en direct de Topla, des ateliers avec les clubs. Il faudrait faire une réunion spécifique à ce sujet et voir avec les acteurs.

## 8 Prochaine réunion

La prochaine réunion du Conseil d'Administration est fixée au **4 juin à 19h**.

-----

Signature du président Martin CUINGNET

